

Grand-duc d'Europe

Bubo bubo

Ordre: Strigiformes / Famille: Strigidés

Taille 75 cm / Envergure 160 cm à 188 cm /
Disque facial jaunâtre et surmonté de deux
aigrettes frontales noires / Plumage de la
poitrine et du ventre jaune à roux



Vol puissant
et silencieux



Profond et monotone
« oohu-oohu-oohu »



Essentiellement
en zone rupestre



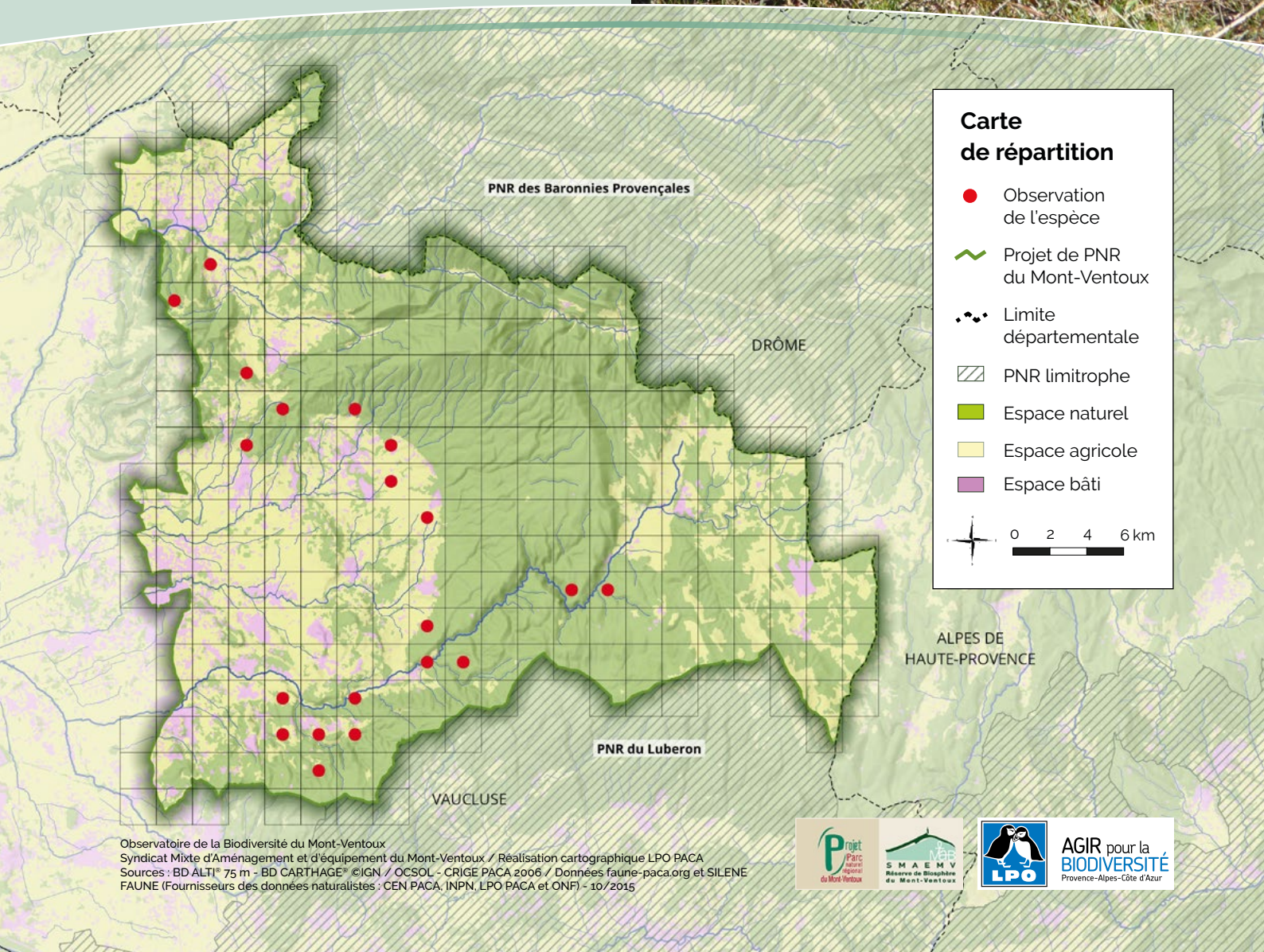
Super prédateur / Consomme toutes les proies
qu'il peut maîtriser / En France 80% des proies
sont des mammifères



L'espèce est sédentaire
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Grand-duc d'Europe © Eric N. H. L.



Q — IDENTIFICATION



Le disque facial est jaunâtre et surmonté de deux aigrettes frontales noires.

© Benoît HAMELIN



La taille de l'espèce, vue en de bonnes conditions, exclut toute confusion.

© André SMION



© Fabrice CAHEZ

► Éléments d'identification :

C'est le plus grand de nos rapaces nocturnes. Le dos, de teinte brune ou roussâtre, est marqué de barres noires. Le disque facial est jaunâtre et surmonté de deux aigrettes frontales noires, bordées de roux sur le côté interne. La gorge est blanche, surtout chez le mâle. Les plumes de la poitrine et du ventre sont jaunes à rousses, marquées d'une large raie médiane et striées transversalement de noir. L'iris est orangé, presque rouge, mais il existe des individus avec un iris jaune. Le bec et les ongles sont noirs tandis que les pattes sont entièrement recouvertes de petites plumes brun clair, mouchetées de noir. Les rémiges et rectrices sont largement barrées de noir. Comme tous les rapaces nocturnes, le vol du Grand-duc est parfaitement silencieux.

► Confusions possibles :

La taille de l'espèce, vue dans de bonnes conditions, exclut toute confusion.

► Chant et manifestations sonores :

Le Grand-duc d'Europe émet un profond et monotone « *oohu-oohu-oohu* ».

A — BIOLOGIE

► Habitats de l'espèce :

Alors qu'en Europe de l'Est et du Nord, le Grand-duc occupe une grande variété de milieux, comme les zones marécageuses et surtout les forêts, dans notre pays l'espèce reste, pour l'essentiel, limitée aux zones rupestres. Cependant, une tendance à l'élargissement de la niche écologique se fait sentir par l'occupation récente de certains secteurs (forêts du Massif central, Camargue).

► Comportements :

Le Grand-duc vit par couple et peut être observé toute l'année sur son site. Le jour, les adultes occupent des gîtes diurnes, le plus souvent à l'abri de la vindicte des autres espèces d'oiseaux, mais ils apprécient parfois le plein soleil ou la pluie et sont alors bien visible. De ce gîte, l'adulte dispose toujours d'un assez large champ de vision. La nuit, le Grand-duc quitte ses rochers après avoir stationné quelque temps sur un poste dégagé. L'essentiel du territoire de chasse se limite à un rayon de 2 km autour du site.

► Régime alimentaire :

Véritable super prédateur, le Grand-duc peut consommer toutes les proies qu'il peut maîtriser, du coléoptère au Héron cendré *Ardea cinerea* et au Grand Tétraz *Tetrao urogallus*. Toutes les espèces de rapaces jusqu'à la taille du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* et de l'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus* peuvent entrer dans son régime alimentaire. Cependant, en France, les mammifères forment près de 80% des proies capturées avec quatre proies de prédilection : Rat surmulot *Rattus norvegicus*, Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, Lapin de Garenne *Oryctolagus cuniculus* et Lièvre *Lepus sp.* Les micromammifères sont également capturés. Dans les sites proches des cours d'eau, les poissons sont systématiquement pêchés. Dans les secteurs à proximité de décharges, les Grands-ducs dépendent uniquement des rats surmulots.

► Reproduction :

Bien que le Grand-duc puisse chanter toute l'année, la période qui précède la ponte est particulièrement animée, le mâle chantant alors très près de la future aire. La période de reproduction s'étale de novembre à fin juin. Les

œufs sont déposés au creux d'une cuvette grattée à même le sol; celle-ci n'est agrémentée d'aucun apport de matériaux. L'aire est le plus souvent sur une vire rocheuse, assez rarement accessible. En forêt, celle-ci peut être située au pied d'un grand arbre ou dans une ancienne aire de rapace. La ponte, de 1 à 4 œufs, est déposée au plus tôt fin décembre et jusqu'en avril. La quantité de nourriture disponible semble déclencher la période de ponte. Les œufs sont couvés 35 jours par la femelle et les jeunes restent à l'aire environ deux mois. Les deux adultes nourrissent les petits mais seule la femelle est capable de dépecer les proies. Suivant la configuration de l'aire, les jeunes peuvent la quitter assez tôt, avant même de savoir voler. Dès leur sortie de l'aire, les jeunes crient toute la nuit pour se faire repérer des parents et peuvent être nourris jusqu'à la fin de l'été, voire jusque dans le courant d'octobre.



► **Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :**

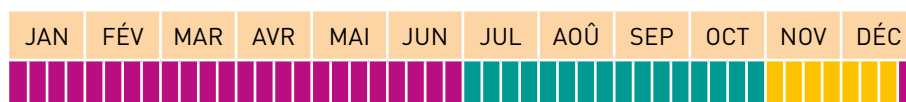
Espèce sédentaire, au niveau mondial, le Grand-Duc d'Europe est présent sur l'ensemble du continent eurasiatique. En France, il est présent dans la plupart des massifs. Des Pyrénées jusqu'au Jura et aux reliefs bourguignons, la répartition est continue et englobe tout le Massif central et les Alpes jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Un noyau de population, plus isolé et résultant de réintroductions, notamment en provenance d'Allemagne, occupe une partie du massif des Vosges, de la Lorraine et des Ardennes. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand-duc d'Europe utilise tous les habitats rocheux comme lieux de reproduction, du niveau de la mer à l'étage subalpin. Si l'espèce a été trouvée nicheuse à 2000 mètres d'altitude et observée au-dessus de 2400 mètres, c'est cependant à la périphérie des massifs collinéens de basse Provence qu'elle est la plus fréquente. Elle évite les vastes territoires densément boisés (Maures ou Estérel), mais on la trouve aux abords des grandes agglomérations (Marseille surtout). Des cas isolés de reproduction sont même signalés dans des milieux atypiques (Camargue). En 1996, Olivos met en avant l'estimation de la population régionale, avec 70 couples nicheurs localisés principalement dans le Luberon, les bordures des Monts de Vaucluse, les Dentelles de Montmirail, les contreforts du Mont-Ventoux et les falaises le long du Rhône et de la Durance.



► **Statut biologique :**

L'espèce est sédentaire.

► **Phénologie :**



- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Emancipation des jeunes et dispersion

► **Localisation sur le Mont-Ventoux :**

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.



© Olivier HAMEAU



© Aurélien AUDEVARD

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Conformément à sa niche écologique habituelle, le Grand-duc occupe les principales zones rocheuses des bordures des Monts de Vaucluse et des contreforts du Mont-Ventoux, les Dentelles de Montmirail et les Gorges de la Nesque. L'espèce a probablement connu une augmentation de ses effectifs dans le Mont-Ventoux comme c'est le cas depuis plus de trente ans dans la plupart des biotopes méditerranéens.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 2	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	Annexe 2	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Annexe 2 de la convention de CITES			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce Remarquable ZNIEFF et Espèce SCAP				

► Facteurs de régression :

Les persécutions directes (tirs et piégeage), même si elles n'ont pas complètement disparu, sont devenues anecdotiques. En revanche, l'espèce paye un lourd tribut aux lignes électriques. Il s'agit là de la première cause de mortalité de nature anthropique. Les dérangements par les sports de pleine nature, comme l'escalade, sont responsables de la désertion de certains sites. Dans la Vallée du Rhône, les défrichements de ces quinze dernières années à la faveur de la vigne, sont aussi responsables de la désertion de quelques sites. La construction de barrages a également noyé des sites rupestres dans des gorges (hormis le haut de ces sites, souvent émergé). La chasse, pouvant limiter les densités de gibier dans certains secteurs comme le Mercantour, peut limiter l'installation du Grand-duc. L'abandon de l'agriculture et de l'élevage, avec l'augmentation concomitante des surfaces boisées, entraînent une diminution des effectifs des espèces-proies préférées de l'espèce (Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*, Lièvre brun d'Europe *Lepus europaeus* ou Perdrix rouge *Alectoris rufa*).

► Mesures de conservation :

Il serait nécessaire de limiter les dérangements, notamment ceux liés aux sports de pleine nature, en établissant des accords avec les fédérations et les associations de pratiquants. Ainsi, il apparaît nécessaire de protéger les sites de nidification en y proscrivant ce type d'activités. Il est important de poursuivre le travail de longue haleine consistant à rendre inoffensives les lignes

électriques par des dispositifs anticollisions, déjà bien employés dans certains secteurs comme la Haute-Loire. Pour permettre l'installation de populations forestières de ce rapace, il conviendrait de retrouver une plus grande naturalité dans nos forêts, notamment en maintenant à l'échelle des paysages un réseau le plus dense possible d'arbres matures ou sénescents. Cette mesure permettrait le maintien d'un bon niveau de biodiversité forestière.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

-  <http://rapaces.lpo.fr/grand-duc>
-  <http://www.oiseaux.net/oiseaux/grand-duc.d.europe.html>

Bibliographie

BAYLE, P. (1992). *Le Hibou Grand-duc Bubo bubo dans le parc national du Mercantour*. Rapport du parc national du Mercantour. 30p.

BAYLE, P. (1994). *Régime alimentaire du Grand-duc d'Europe Bubo bubo dans le Parc National du Mercantour et ses environs (Alpes du Sud, France)*. In Les Oiseaux de montagne. CORA – La Niverolle, Grenoble : pp 147-175.

BAYLE, P. & COCHET, G. (1999). Grand-duc d'Europe Bubo bubo. Pp. – in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p

BAYLE, P. & BERTRAND, P. (2009) Grand-duc d'Europe Bubo bubo, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B.,

KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Nietlé, 544p

COCHET, G. (1985). *Données préliminaires sur le Hibou Grand-duc Bubo bubo dans les Causses et les Cévennes*. Le Bièvre, 7 : 93-100.

JOHANNOT F. & WELTZ M. coord. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8 Oiseaux (volume 2 de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée, 390 page)*. La documentation française, Paris.

Naturalia & LPO PACA (2010). *Zone de Protection Spéciale « Garrigues de Lançon et chaînes alentour », Inventaires et cartographie du site Natura 2000*. DREAL PACA. 76 p + annexes.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*.

Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p

Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF

Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015